



Communiqué de presse

Ce 03 mai 2024 a eu lieu la signature d'une convention de disponibilité avec le Service départemental d'incendie et de Secours de la Charente-Maritime (SDIS 17) et la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes.

Sapeur-pompier volontaire, un engagement essentiel

En 2022, en France, les sapeurs-pompiers sont au nombre de 254 800* comprenant : 198 800* sapeurs-pompiers volontaires et 43 000 sapeurs-pompiers professionnels.

En France, les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) sont indispensables : ils représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Quelque 198.800 hommes et femmes essentiels vivent un engagement quotidien au service des autres en parallèle de leur profession ou de leurs études. Il s'agit d'une activité nécessitant un investissement personnel non négligeable. Les difficultés de recrutement des SPV sont réelles et parfois justement en raison de cette double mobilisation. L'importance pour les entreprises d'être facilitateur dans leur mission de SPV prend alors, dans ce cadre, tout son sens.

*Source chiffres 2022 /Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises

Accompagner les sapeurs-pompiers volontaires

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes accompagne ses collaborateurs sapeurspompiers volontaires (SPV) en signant des conventions de disponibilité avec les Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

La signature avec le SDIS de la Charente-Maritime vient compléter l'engagement que la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes souhaite étendre sur l'ensemble de son territoire (9 départements). A ce jour, le SDIS de la Gironde et le SDIS du Lot et Garonne font déjà partie du dispositif.

Cette convention de disponibilité permet aux collaborateurs sapeurs-pompiers volontaires de bénéficier d'autorisations d'absences dans les situations exceptionnelles où leur mobilisation est essentielle sur le territoire, mais également de pouvoir s'absenter pour suivre leur cycle de formation indispensable à la bonne réalisation de leurs missions : 10 jours autorisés la 1ère année d'engagement du SPV et 5 jours les années suivantes.

En effet, la formation complète « toutes missions » des sapeurs-pompiers volontaires dure près de 5 semaines, effectuées au cours des 3 premières années d'engagement. Au fur et à mesure de la validation de nouvelles compétences, les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les interventions correspondantes.

Ainsi les sapeurs-pompiers volontaires salariés de la Caisse d'Epargne pourront accélérer leur formation initiale en évitant de puiser dans l'intégralité de leurs congés. Cette convention apporte une solution concrète pour améliorer la conciliation de leurs vies professionnelles, personnelles et de leur engagement citoyen

Une banque engagée dans la protection des personnes, de l'environnement et dans les acteurs locaux

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes a pour vocation d'être utile à tous et ajoute ainsi un jalon à ses engagements forts en faveur de la protection des populations, de l'environnement du territoire et de son économie.

- Depuis les grands incendies qui ont détruit plus de 25 000 hectares de pins maritimes dans la région, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est plus que jamais mobilisée pour participer à la préservation du patrimoine forestier. Des engagements, sans langue de bois, qui se traduisent par la signature de 2 partenariats, avec l'ONF et Bordeaux Métropole dans le cadre de son programme « Plantons un 1 million d'arbres ».
- En association avec Reforest'Action, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes se mobilise également pour inciter ses clients sociétaires à s'engager à ses côtés en faveur de la transition environnementale Compte sur Livret.



Photos - de gauche à droite :

Colonel Christian LEPAGE - SDIS 17, Lieutenant Robin LE THUAUT - SDIS 17 & chargé de clientèle à la CEAPC, Roland BEGUET - membre du Directoire Pôle Ressources Humaines à la CEAPC. **Crédit Photo : Jean Dubois / SDIS 17**



Photos – de gauche à droite :

Colonel Christian LEPAGE - SDIS 17, Capitaine Vincent MARECHAL - SDIS 17, Lieutenant Robin LE THUAUT SDIS 17 & chargé de clientèle à la CEAPC, Alexandra ALVES-TORRES – directrice Département Développement Social Responsable à la CEAPC, Lana BRECHOTTEAU – chargée Emploi compétences à la CEAPC, Anthony PINSARD – directeur Centre Affaires BDR à la CEAPC, Roland BEGUET - membre du Directoire Pôle Ressources Humaines à la CEAPC.

Crédit Photo: Jean Dubois / SDIS 17



A propos du Service départemental d'incendie et de Secours de la Charente-Maritime

Le SDIS 17, ou service départemental d'incendie et de secours est l'établissement public qui gère la distribution des secours au profit de la population du département de la Charente-Maritime. 67 centres d'incendie et de secours sont répartis sur tout le département dont 55 sont exclusivement composés de sapeurs-pompiers volontaires. Le SDIS 17 réalise plus de 50 000 interventions chaque année.

De la réception des appels 18/112 à l'arrivée des engins, en passant par les fonctions support, la grande chaîne des secours est composée de plus de 2800 sapeurs-pompiers, 156 personnels administratifs et techniques, et 135 sapeurs-pompiers appartenant au la sous-direction santé (médecins, infirmiers, psychologues...)

Plus d'informations : https://www.sdis17.fr/







Contacts presse

Cne Vincent Maréchal – Chef du service de l'engagement citoyen : vincent.marechal@sdis17.fr



A propos de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes

La Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes est une banque régionale coopérative qui appartient à ses 295 714 clients sociétaires avec qui elle partage ses valeurs de solidarité, de responsabilité et de proximité. Couvrant les 9 départements des territoires Aquitaine et Poitou-Charentes, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes bénéficie d'un maillage territorial avec : 3 sites administratifs, 344 agences commerciales, 3 espaces Banque Privée, 9 centres d'affaires territoriaux dédiés aux entreprises, institutionnels et acteurs de l'ESS, 10 agences Professionnels, 1 centre d'affaires Vitibanque dédié à la filière Vins et spiritueux, 1 centre d'expertises Immobilier Professionnel, 1 Banque d'Affaires, 1 centre d'affaires Grands Comptes ETI et Institutionnels, 1 banque judiciaire « La Banque de l'Orme », 1 centre d'affaires dédié à la gestion de la relation à distance pour les collectivités locales.

Ses 2 428 collaborateurs sont au service de 1,3 million de clients, particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels. Banque engagée, la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes développe une démarche RSE ambitieuse basée sur des convictions fortes et des actions pertinentes autour des thématiques : relations clients, RH, environnement, gouvernance, vie économique et sociale régionale.

Plus d'informations : www.caisse-epargne-APC.fr







Chiffre mis à jour au 22/05/2023

Contacts presse

Caroline VIARD - Directrice Communication de la CEAPC direction-communication@ceapc.caisse-epargne.fr